CAHIER D'ACTEUR

Union Syndicale Solidaires Val-de-Marne

NOM DE VOTRE STRUCTURE : UNION SYNDICALE SOLIDAIRES DU VAL-DE-MARNE

CONTACT :

UD SOLIDAIRES 94, 11/13 RUE DES ARCHIVES, 94000 CRETEIL SOLIDAIRES94@ORANGE.FR

PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES DU VAL-DE-MARNE REGROUPE LES SYNDICATS ET LES SYNDIQUE-E-S MEMBRES DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES SUR LE TERRITOIRE DU VAL-DE-MARNE

ELLE EST MEMBRE DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES, QUI REGROUPE 100 000 MEMBRES.

SOLIDAIRES PORTE UN SYNDICALISME DE LUTTE, FEMINISTE, ANTI-CAPITALISTE, CONTRE

SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION

Notre organisation syndicale s'oppose totalement à la construction de l'incinérateur prévu à Vitry-sur-Seine, dans le cadre du projet Thermo-sur-Seine.

- Sa mise en place fait courir un grave danger pour la santé des populations de cette ville et des villes voisines.
- Ce projet de méga-incinérateur constitue aussi un danger sanitaire pour les dizaines de milliers de travailleurs/ses dont les lieux d'activités sont situés à proximité.
- Ce projet d'un quatrième incinérateur dans le Val-de-Marne vient rajouter de la pollution sur un territoire déjà très industrialisé et renforce les inégalités territoriales.
- Les promoteurs de ce projet tentent de l'imposer par le biais d'une concertation insuffisante et refusent de tenir compte de l'opposition forte de la population et des travailleurs/ses.
- Le projet Thermo-sur-Seine est un contre-sens environnemental, très loin de ce qui faut faire face à la crise climatique que nous subissons, mais aussi très loin des mesures sociales nécessaires.

LES DISCRIMINATIONS ET POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE.

Un danger pour la population et les travailleurs/ses

Une pollution forte pour de nombreux/ses habitant-e-s :

Le projet Thermo-sur-Seine prévoit de créer un méga-incinérateur sur le territoire de la commune de Vitry-sur-Seine, dans le quartier des Ardoines. La justification de ce projet est d'y brûler des déchets pour alimenter le réseau de chauffage urbain de la ville de Paris. Les déchets qui alimenteront ce méga-incinérateur seront :

- Des bois dits B, des objets en bois usagés contenant des peintures,

vernis, solvants, qui ne peuvent donc pas être recyclés.

- Des combustibles solides de récupération, donc des déchets non-recyclables, principalement du plastique.

Il s'agira donc de déchets polluants, qui seront brûlés en grande quantité, puisqu'il est prévu que Thermo-sur-Seine ait la capacité de brûler 450 000 tonnes de déchets par an (un niveau supérieur à celui des autres incinérateurs du Val-de-Marne).

Sa mise en service dans la ville la plus peuplée du Val-de-Marne, à proximité d'autres villes très peuplées, fait donc courir un grave danger au niveau de la santé publique. Cela est d'autant plus important qu'il y a eu des constructions de logements récemment dans le quartier des Ardoines et que d'autres sont prévues. Le nombre d'habitant-e-s directement exposé-e-s à la pollution due à cet incinérateur va donc augmenter.

Ce sont près de 100 000 personnes qui sont exposées dans le rayon de 1 kilomètre, le plus touché par les pollutions, mais au total, ce sont 500 000 personnes qui sont exposées de près ou de loin aux rejets polluants de cet incinérateur.

Or, une grande partie de cette population vit dans des logements sociaux ou des foyers de travailleurs, comme celui des Ardoines, situé juste à côté de Thermo-sur-Seine. Ce sont donc des quartiers populaires, habités par des travailleurs/ses aux revenus modestes, qui vont être les plus exposés à cette pollution.

Celle-ci se rajoutant à celle qui émane déjà des trois autres incinérateurs qui sont dans des zones géographiques proches. De ce fait, la ville d'Ivry-sur-Seine serait exposée à la pollution de deux incinérateurs.

Une pollution qui touche aussi les travailleurs/ses :

Le projet Thermo-sur-Seine sera implanté dans une zone déjà fortement industrialisée qui contient de nombreux lieux de travail, dont certains avec un nombre important de personnels.

Ce sont ainsi des dizaines de milliers de travailleurs/ses qui seront exposé-e-s aux pollutions émanant de cet incinérateur. Ce qui met en danger leur santé, mais constitue aussi une dégradation de leurs conditions de travail.

Ce qui est d'autant plus grave lorsque les activités de ces travailleurs/ses les exposent déjà à des risques de pollutions dans le cadre même de leurs lieux de travail ou à des tâches pénibles, insalubres ou dangereuses. Ce cumul de risques sanitaires fait courir une vraie menace sur l'intégrité physique de ces travailleurs/ses, contraire aux principes de protection prévus par le code du travail.

Cette situation concernera entre autres le centre technique SNCF et le centre d'essais SNCF des Ardoines, le lieu culture du Kilowatt (qui accueille un public nombreux), l'usine Sanofi de Vitry-sur-Seine, le centre commercial situé boulevard Salvador Allende, tous ces lieux de travail étant situé à proximité immédiate du site de Thermo-sur-Seine.

Cela concernera aussi les salariés-es et usagers-ères de nombreux établissements scolaires, de nombreux établissements de santé, de nombreuses entreprises, de nombreux commerces des communes limitrophes (Ivry/Seine, Alfortville, Choisy-le-Roi, Maisons-Alfort, Créteil)

Une inégalité géographique et sociale

Il n'est pas possible de rajouter de la pollution à la pollution

La construction de ce quatrième incinérateur dans le Val-de-Marne viendrait rajouter des contraintes environnementales sur un territoire déjà très industrialisé, traversé par plusieurs autoroutes et voies ferrés, proche de l'aéroport d'Orly et dont une partie des terrains sont pollués du fait de l'histoire industrielle intense.

Dans ces conditions, il n'est pas acceptable de vouloir rajouter une source importante de pollution dans un territoire déjà trop pollué. Cette multi-exposition environnementale, reconnue par l'Observatoire Régional de Santé d'Ile-de-France, renforce les inégalités entre les zones géographiques, autour de Paris et en Ile-de-France.

Cette situation est d'autant plus dommageable qu'elle concerne des villes de banlieue habitées par les classes populaires, aux revenus modestes et qui doivent subir la menace du chantage à l'emploi, facilité par des taux de chômage plus important que la moyenne.
Le fait pour la ville de Paris de vouloir imposer ce projet dans cette zone géographique du Val-de-Marne et pas sur le territoire même de Paris ou dans une autre zone autour de Paris, avec une autre composition sociale est révélateur de ces inégalités sociales qui se mêlent aux inégalités spatiales à l'œuvre depuis le XIXème siècle. Tout comme le fait de réduire le quartier industriel des Ardoines à un « territoire servant ».

Une concertation partiale et une façon de faire bien peu démocratique

Le mépris pour les villes populaires de banlieue et pour les enjeux de santé des habitant-e-s et des travailleurs/ses apparaissent bien dans le fait que ce projet a été lancé par la ville de Paris sans concertation, ni information préalable. La concertation minimale qui a lieu à l'automne 2026, sous la forme la moins contraignante, se déroule alors que l'appel d'offre pour le marché public est déjà fini, que la ville de Paris a acquis les terrains et que tout est déjà prévu, comme si l'opposition des habitant-e-s et travailleurs/ses ne comptait pas. Cette volonté de créer un fait accompli n'a rien de démocratique et relève d'une démarche autoritaire et technocratique qui n'est plus acceptable.
De plus, les promoteurs de ce projet de méga-incinérateur tente de cacher sa vraie nature en jouant sur les termes, minimisent les dangers environnementaux et le présente comme une solution « écologique », ce qu'il n'est pas.

Un projet beaucoup trop coûteux et à contre-sens

Une logique dépassée :

En effet, le projet Thermo-sur-Seine est à contre-sens de ce qu'il faut faire face à la crise écologique provoquée par le capitalisme. Ainsi, pour atteindre le niveau très élevé de 450 000 tonnes de déchets à brûler par an, il faudra récolter les combustibles sur une zone de plusieurs centaines de kilomètres, ce qui entraînera des pollutions supplémentaires indirectes (transports routiers des déchets jusqu'à Ris-Orangis). De plus, c'est une logique contraire à la réduction nécessaire des déchets et à leur recyclage maximum, puisque pour que ce méga-incinéra fonctionne, il lui faudra toujours plus de déchets.

C'est aussi un contre-sens parce que les porteurs du projet refusent d'envisager des alternatives beaucoup plus acceptables au niveau environnemental comme sources d'énergie et refusent aussi de prendre en compte le fait que des travaux sur le réseau de chaleur urbain de Paris, afin d'éviter les pertes massives, permettraient de réduire fortement la quantité d'énergie nécessaire.

Par contre, il s'agit d'un projet prévoyant une grande dépense d'argent public, dont vont pouvoir bénéficier les gros groupes privés que sont Dalkia, Eiffage et RATP Solutions Ville, actionnaires majoritaires du projet Thermo-sur-Seine, qui vont ainsi pouvoir faire des bénéfices, sans aucune garantie réelle sur le nombre d'emplois et leurs caractéristiques qui seront créés lors des travaux puis lors du fonctionnement de ce méga-incinérateur.

L'alternative de l'écologie protectrice

Cet argent public serait beaucoup plus utile pour financer la transition écologique protectrice que porte notre organisation syndicale, avec d'autres partenaires dans le cadre de l'Alliance Ecologique et Sociale.

Des études ont montré que le développement des filières de recyclages, mais aussi des travaux de rénovation thermique (sur les logements, les écoles, les hôpitaux, les bâtiments de travail...) peuvent créer de nombreux emplois, tout en participant à la réduction des pollutions, à l'action pour freiner le réchauffement climatique et à garantir un environnement sain à la population.

Notre organisation syndicale refuse d'opposer créations d'emplois et protection de l'environnement.

C'est pourquoi nous considérons que le projet de méga-incinérateur doit être abandonné, mais que l'argent prévu doit servir à la fois à la reconversion du site des Ardoines pour y produire une énergie non-polluante fournissant ce qui est nécessaire au chauffage urbain de Paris dans le cadre d'un service public, géré comme tel et avec des emplois statutaires en nombre suffisant ; mais qu'il doit aussi permettre le financement d'un grand plan de rénovation bâtimentaires, de réduction des déchets et de recyclage, à travers des structures publiques, permettant de créer des emplois stables (fonctionnaires ou CDI à temps plein). Cela pour protéger réellement les travailleurs/ses et l'environnement.